

# 47<sup>ème</sup> Tournoi interne de l'Échiquier du Gâtinais – saison 2018-2019 RÈGLEMENT INTÉRIEUR

## **Article 1 : Le tournoi**

L'Échiquier du Gâtinais organise le 47<sup>ème</sup> Tournoi interne de l'Échiquier du 1er mars 2019 au 21 juin 2019.

## **Article 2 : Les règles**

- Les règles du Jeu sont celles actuelles de la FIDE. Les parties comptent pour le classement ELO Rapide
- Les appariements se font au Système Suisse intégral en 5 rondes.
- Seront appariés à la 1<sup>ère</sup> ronde tous les joueurs du club de l'Échiquier du Gâtinais, titulaires d'une licence A ou B, qui se seront inscrits avant le 8 février 2019. Le logiciel PAPI est utilisé.
- Chaque joueur disposera de 25 minutes + 10 secondes par coup pour disputer la partie.
- Chaque joueur sera classé par addition des points marqués au cours des 5 rondes (victoire = 1 pt, nulle = ½ pt, défaite = 0 pt). Les ex-aequos seront départagés par le système Buchholz – Performance.

## **Article 3 : Les jours et horaires de chaque ronde**

- Ronde 1 : vendredi 1<sup>er</sup> mars 2019 à 21h00
- Ronde 2 : vendredi 22 mars 2019 à 21h00
- Ronde 3 : vendredi 26 avril 2019 à 21h00
- Ronde 4 : vendredi 17 mai 2019 à 21h00
- Ronde 5 : vendredi 21 juin 2019 à 21h00

Le report de partie n'est pas autorisé. Néanmoins, si un joueur prévoit d'être absent au jour et à l'heure de la ronde, il lui appartient de prendre contact avec son adversaire pour convenir de l'avancée du match un vendredi précédent la ronde. Si un accord est trouvé, l'arbitre doit en être informé et la date convenue est entérinée, le résultat doit être transmis à l'arbitre s'il n'est pas présent. Si aucun accord n'est trouvé ou que l'arbitre n'est pas prévenu, le(s) joueur(s) absent(s) le jour de la ronde sont considérés comme étant forfait. L'appariement de la ronde suivante sera réalisé et communiqué au plus tard le lendemain de la ronde.

Le tournoi se termine le 21 juin 2019.

## **Article 4 : Les droits d'inscription**

Cette manifestation, réservée aux joueurs du club licenciés, est gratuite.

## **Article 5 : Les prix**

A l'issue des six rondes, le premier au classement général sera déclaré Champion du Club 2018-2019.

## **Article 6 : La charte du joueur d'échecs**

Chaque participant ou accompagnateur doit respecter les règles suivantes :

- Avoir une attitude convenable
- Seuls les joueurs ont accès à l'aire de jeu. Les parties hors-tournoi ne sont pas autorisées.
- Éviter tout dérangement des joueurs pendant le déroulement d'une ronde (silence, pas de flash). Les portables doivent être éteints. Toute sonnerie entraîne une défaite immédiate.
- Signalement et sanctions en cas d'abandon du tournoi non justifié
- Tout contrevenant est susceptible de recevoir un avertissement, voire une exclusion de la salle de jeu.

## **Article 7 :**

L'arbitre principal du tournoi est Olivier Dufour (AF4).

## **Article 8 :**

Tous les participants et accompagnateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

**L'Arbitre Principal** Olivier Dufour

**L'Organisateur** Vincent Normand